

**PAGE 1**

◆ **Formation professionnelle : vers un élargissement de l'offre publique**

**PAGE 2**

◆ **Evaluation de la 3<sup>ème</sup> Phase du Programme de Promotion du Dialogue social en Afrique Francophone : « Bâtir sur les acquis »**

◆ **Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi : Formuler des politiques régionales de l'emploi**

**PAGE 3**

◆ **Lutte contre le VIH/SIDA & la Tuberculose en milieu de travail : Promouvoir l'approche Genre**

◆ **Lutte contre le VIH/SIDA & la tuberculose en milieu de travail : 1<sup>ère</sup> réunion statutaire du Cadre tripartite**

◆ **4<sup>ème</sup> Session du Comité de Pilotage de la réforme des licences d'affaires : les réformes sont en bonne voie**

**PAGE 4**

◆ **Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale : 1<sup>er</sup> CASEM de l'année 2011**

◆ **Union Européenne: Vers le démarrage du nouveau programme d'appui au secteur privé burkinabè (2010-2014)**

**PAGE 5**

◆ **Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle : Présentation des études réalisées en 2009 et 2010**

## Formation professionnelle : vers un élargissement de l'offre publique

**L**e Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB) a reçu le mardi 14 décembre 2010 une délégation du Programme de Renforcement de la Formation Professionnelle (PRFP) composée de Monsieur Pierre AMBEGA, coordonnateur du Programme et Madame Simone ZOUNDI, membre représentant le Patronat au sein du Comité de pilotage dudit programme.

L'objectif de cette rencontre pour les représentants du Programme de Renforcement de la Formation Professionnelle était d'informer le CNPB et ses membres sur

les ambitions du PRFP et la perspective de l'inauguration du centre de référence de Ziniaré afin de susciter l'engouement des opérateurs économiques sur les filières ouvertes et les produits qui en sortiront.

Le 1<sup>er</sup> Vice-président du CNPB, Monsieur Birahima NACOULMA, après avoir souhaité la bienvenue à la délégation du PRFP et aux représentants des organisations professionnelles invitées, a donné la parole M. AMBEGA pour qu'il présente le programme dont il a en charge la coordination.

D'un coût global de 35 milliards de FCFA, le Programme de Renforcement de la Formation Professionnelle (PRFP) est un programme financé principalement par la République de Chine Taiwan qui vise à renforcer les capacités humaines en matière de formation qualifiante et diplômante.

Il est rattaché institutionnellement au Premier Ministère et il prend en charge la construction de cen-

Dioulasso et à Ziniaré.

Le centre de Bobo pour vocation, la formation dans les filières industrielles pour l'accompagnement en ressources humaines des industries de la région.

Quant au centre de Ziniaré, il est fin prêt et attend l'inauguration qui devrait intervenir le 21 décembre 2010.

A en croire Monsieur AMBEGA c'est l'un des centres de

formation professionnelle les mieux équipés de la sous-région. Il abritera les filières de génie civil, génie mécanique, génie électrique, mécanique auto et agricole.

Pour Monsieur NACOULMA, l'initiative est très louable surtout que l'importance de la forma-

tion technique et professionnelle pour le développement d'un pays n'est pas à démontrer.

Jusqu'à une période très récente poursuivra-t-il, le secteur privé de la formation s'est limité aux branches du tertiaire. Mais de nos jours, de plus en plus, il y a des établissements qui s'aventurent dans les formations aux métiers. D'où la nécessité de voir comment ces centres privés et publics seront complémentaires et non des concurrents. Il a aussi interpellé le coordonnateur sur la nécessité que les centres qui seront mis en place puissent s'auto-prendre en charge, à la fin du programme.

tes de formation et la création de filières à vocation technique et professionnelle.

C'est ainsi qu'il est prévu la construction de quatre lycées professionnels à Koudougou, Gaoua, Dori et Dédougou. Les filières de formation qui y seront créées tiendront compte des potentialités et du besoin des entreprises dans ces régions.

De même, il est prévu la mise en place de trois filières de formation à l'Université de Koudougou en génie civile, génie électrique et mécanique automobile.

Au niveau de la formation qualifiante, deux (02) centres de formation vont être créés à Bobo –



## Evaluation de la 3<sup>ème</sup> Phase du Programme de Promotion du Dialogue social en Afrique Francophone : « Bâtir sur les acquis »



*déterminer ensemble les nouvelles offres de services dans ce domaine* » a-t-il en effet précisé.

En terme d'acquis, les résultats de l'évaluation indépendante de la troisième phase du programme présentés par les Consultants Messieurs **Ian Davies** et **Mohamadou Sy** ont permis de mesurer l'impact positif de PRODIAF en terme d'institutionnalisation et d'amélioration du climat social

dans les pays et les organisations communautaires africaines couverts par cette 3<sup>ème</sup> phase du Programme.

Toutefois, la question qui a suscité le plus de préoccupations et qui est restée une énigme tout au long des discussions, a été sans doute celle de la nécessaire transition du PRODIAF en raison de la fin prématurée de la troisième phase soit deux années à l'avance. Une préoccupation d'autant plus légitime que l'arrêt du programme n'était ni concerté ni justifié par les résultats enregistrés.

En réponse à cette inquiétude, les premiers responsables du BIT en Afrique se sont voulu rassurants en précisant que la fin du PRODIAF ne signifie nullement la fin de l'appui technique du BIT aux Etats dans le cadre de la promotion du dialogue social. Il s'agissait donc de mettre fin à un mode de financement projet pour évoluer vers l'horizon d'un dialogue social intégré dans le cadre des Programmes par Pays de Promotion du Travail décent (PPTD).

Par ailleurs, ce grand rendez-vous du dialogue social a servi aussi de cadre pour le lancement du Rapport mondial 2011 sur les salaires intitulé « *Politiques salariales en temps de crise* ».

Selon le contenu du rapport, l'Afrique abrite de nos jours près de 100 millions de salariés dont

la situation salariale relativement faible s'est vue davantage détériorée du fait de la crise. A titre illustratif, les deux années de crise ont occasionné un manque à gagner de près de 800 milliards de dollars pour les salariés dans le monde.

Au terme des deux jours de travaux, les participants ont formulé plusieurs recommandations dont les trois principales ont été reprises dans le mot de clôture du Directeur Régional de l'OIT pour l'Afrique, **Monsieur Charles DAN**. Il s'agit de :

- L'achèvement du processus de mise en place des cadres de dialogue social au niveau national et régional ;
- La mise en place au plan régional d'un observatoire et d'un réseau d'échange des expériences en matière de dialogue social ;
- La poursuite du renforcement des capacités.

A l'aune de ces perspectives, il ne fait pas de doute que le processus du dialogue social en Afrique s'inscrit certes dans une logique de continuité mais entre dans une dynamique de mutation car plus rien ne sera comme avant. Pour le PRODIAF en effet, cette nouvelle orientation marque la fin d'un parcours pourtant jalonné de succès et surtout porteur d'espoirs pour le continent africain.



**D**ans le cadre de l'évaluation de la troisième phase du Programme de promotion du dialogue social en Afrique francophone (PRODIAF), il s'est tenue les 17 et 18 décembre 2010 dans la ville balnéaire de Saly (Mbour) au Sénégal une réunion régionale sur la validation du patrimoine méthodologique et la capitalisation des expériences de PRODIAF en matière de dialogue social en Afrique.

Après une dizaine d'années de mise en œuvre du PRODIAF, l'objectif de cette rencontre était donc de jeter un regard rétrospectif sur le chemin parcouru, afin de mesurer les impacts du programme en matière de promotion du dialogue social tant au niveau des pays que des organisations régionales et sous-régionales africaines et de déterminer les modalités de valorisation des acquis.

Dans cette perspective, le Directeur Régional de l'OIT pour l'Afrique **Monsieur Charles DAN** a saisi l'occasion de la cérémonie inaugurale pour préciser davantage les enjeux de cette rencontre décisive à la fois pour le BIT et l'ensemble de ses partenaires. « *Nous sommes aussi et surtout venus pour bâtir sur les acquis, pour définir ensemble les nouvelles opportunités, les nouvelles perspectives du dialogue social et*

## Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi : Formuler des politiques régionales de l'emploi

**L**e Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB) a participé à une session de formation sur l'élaboration et le pilotage des politiques régionales de l'emploi, tenue à Kaya les 16 et 17 décembre 2010.

Cette session organisée par le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi (MJE) avait pour objectif de renforcer les capacités des acteurs régionaux en planification de l'emploi au niveau régional.

Depuis 2008, le Burkina Faso dispose de cadres de référence en matière d'emploi et de formation professionnelle à travers l'adoption de la politique nationale d'emploi,

de la politique nationale de jeunesse et de la politique nationale de formation professionnelle.

Afin de tenir compte de la décentralisation et des spécificités propres à chaque région, chacune de ces trois politiques doit être déclinée en politique régionale.

En effet, les régions ont désormais le pouvoir de disposer d'elles-mêmes. Elles sont d'ailleurs plus proche des populations que l'Etat central. Elles peuvent de ce fait mieux adapter les politiques et programmes aux caractéristiques du milieu et aux besoins des populations.

Le présent atelier devait donner aux acteurs au niveau régional, les outils et la méthodologie

nécessaire pour l'élaboration de leurs politiques et plans régionaux en matière d'emploi.

Les treize régions étaient représentées à cet atelier à travers les directions régionales de l'emploi, les communes, les organisations d'employeurs et de travailleurs.

Fort des enseignements reçus, des noyaux régionaux ont été constitués pour conduire le processus d'élaboration des politiques d'emploi au niveau des régions.

Il s'agit de la première étape d'un processus qui se veut participatif et qui devrait aider chacune des treize régions du Burkina à se doter de politiques régionales en matière d'emploi, accompagnées de plans d'action.

## Lutte contre le VIH/SIDA & la Tuberculose en milieu de travail : Promouvoir l'approche Genre



La ville de Koudougou a abrité les 21, 22 et 23 décembre 2010 un atelier de renforcement des capacités au profit des membres du Cadre Tripartite de Lutte Contre le VIH/SIDA et la tuberculose en milieu de travail (CTLS-MT). Il s'agissait d'approfondir leurs connaissances sur la problématique du genre et les modalités de sa prise en compte dans la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose en milieu de travail.

Avec l'adoption en juin 2010 par la Conférence Internationale du Travail de la Recommandation 200 sur le VIH/SIDA et le monde du travail, considérée comme la première norme internationale en la matière, cet atelier avait pour but de sensibiliser davantage les membres du CTLS-MT sur la prise en compte du genre dans les politiques et programmes de lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose en milieu de travail.

Les diverses communications données sur le sujet ont été une véritable source d'enrichissement pour les participants qui ont retenu que l'approche genre ne se réduit pas seulement à des considérations sexospécifiques mais aussi à la prise en compte de toutes les composantes sociales en fonction de leur spécificité.

En milieu de travail, l'approche genre adoptée par la Recommandation 200 devrait ainsi permettre de :

- Réduire des inégalités dans la prévention, l'accès aux soins, traitements, soutien et protection,
- Garantir l'effectivité des droits humains,
- Permettre aux groupes spécifiques et vulnérables de s'exprimer et d'être pris en compte dans la riposte au VIH,
- Atteindre l'objectif 3 du Millénaire pour le Développement : promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

Il faut reconnaître que même si des avancées significatives ont été réalisées en matière de lutte contre le VIH/SIDA en milieu de travail au Burkina Faso, les participants n'ont pas manqué de prendre la mesure des nombreux efforts qui doivent être fournis en matière de formation et de sensibilisation sur la méthodologie nécessaire pour la prise en compte du genre dans la formulation des projets et programmes de lutte contre le VIH-sida et la tuberculose en milieu de travail.

Il reste à espérer une plus grande implication de l'ensemble des acteurs du monde du travail en matière de mobilisation des ressources financières afin de privilégier et promouvoir l'approche genre dans le cadre de la lutte contre le VIH-sida en milieu de travail.

### 4<sup>ème</sup> Session du Comité de Pilotage de la réforme des licences d'affaires : les réformes sont en bonne voie

Le Comité de pilotage de la réforme des licences d'affaires s'est réuni le 30 décembre 2010 dans la salle de conférence du Ministère du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat (MCPEA) pour sa dernière session de l'année 2010.

L'ambition de cette session présidée par la Secrétaire Générale dudit Ministère, Madame TAMBOURA Amélie, était à la fois de faire le bilan des réformes engagées au sein des différents ministères afin de contribuer à améliorer le climat des affaires et de proposer des alternatives aux difficultés rencontrées de part et d'autre dans le cadre de ce processus.

A ce titre, les représentants des ministères sont tour à tour revenus sur l'état d'avancement des réformes proposées sur les licences au cours des trois derniers trimestres, les difficultés rencontrées dans la prise des textes réglementaires

requis ainsi que les perspectives pour l'avenir.

De manière générale, il est ressorti que la plupart des réformes sont en bonne voie mais aucune n'a encore abouti du fait des contraintes internes liées notamment aux réformes engagées au sein de certains ministères ou à la complexité de certaines questions impliquant plusieurs ministères.

Une occasion pour le représentant du Patronat présent à la rencontre, de féliciter et d'encourager le Ministère du Commerce pour cette vision qui consacre davantage le secteur privé dans son rôle de moteur de l'économie nationale.

Au terme de la session du comité de pilotage, la présidente du comité a remercié les participants pour les efforts entrepris de part et d'autres et souhaité que les réformes souhaitées soient rapidement mises en œuvre en vue d'améliorer le climat des affaires et partant, d'améliorer le classement de notre pays dans le prochain rapport Doing Business.

### Lutte contre le VIH/SIDA & la tuberculose en milieu de travail : 1<sup>ère</sup> réunion statutaire du Cadre tripartite

Il s'est tenu le 31 décembre 2010 dans la salle du dialogue social du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, la 1<sup>ère</sup> rencontre statutaire du Cadre Tripartite de Lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose en

milieu de travail (CTLS-MT).

En rappel, le CTLS-MT est un organe sectoriel d'orientation, de coordination et de supervision des actions de lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose en milieu de travail mis en place au sein du Ministère en charge du travail.

Cette rencontre qui intervenait en fin d'année avait pour but de faire le bilan des actions réalisées et de définir un nouveau canevas de travail pour l'année 2011 afin d'assurer un meilleur impact aux actions projetées.

S'agissant du bilan, il faut retenir que la quasi-totalité des activités programmées ont connu un taux d'exécution satisfaisant grâce à l'appui financier de l'ONU-SIDA avec une enveloppe globale de 6 598 800 FCFA.

Quant au plan de travail 2011, il s'inscrit dans le cadre des recommandations et des perspectives définies par les membres du cadre. Au total, 25 activités ont été programmées avec un coût global de près de 119 millions de FCFA.

A la fin des travaux Madame TRAORE Somkinda, Secrétaire Générale du Ministère en charge du travail et Coordonnatrice générale du CTLS-MT a salué l'engagement de l'ensemble de ses collaborateurs au cours de l'année écoulée avant de les inviter à fournir plus d'efforts en vue de l'atteinte des résultats escomptés.

## Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale : 1<sup>er</sup> CASEM de l'année 2011

« Bilan d'exécution 2010 des actions du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale et les perspectives pour 2011 », c'est sous ce thème que s'est tenu le 28 janvier 2011, le premier Conseil d'Administration du secteur du travail et de la sécurité sociale.

Cette rencontre devait permettre au Ministère en charge du Travail, de dresser le bilan des activités de l'année écoulée conformément aux orientations de la lettre de mission et de dégager des perspectives.

Le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale M. Adrien KONE a dans son allocution d'ouverture traduit toute sa satisfaction au regard des nombreux acquis réalisés en terme d'amélioration du climat des affaires, de renforcement du dialogue social, de protection sociale et sanitaire des travailleurs et des relations avec les partenaires internationaux. Une occasion pour lui de remercier l'ensemble des acteurs de son département ainsi que les partenaires sociaux pour leur appui et leur pleine implication dans l'atteinte des objectifs du ministère.

Aussi, à la lumière des grands défis à relever, il a exhorté ses collaborateurs à poursuivre leurs efforts à travers trois grandes

orientations:

- Le renforcement du cadre institutionnel et organique défini par le code du travail ;
- Le maintien et l'approfondissement du dialogue social à travers la dynamisa-



tion des structures de concertation;

- L'achèvement des études relatives à la mise en œuvre du projet assurance maladie et la dynamisation du Fonds National d'Appui aux travailleurs Déflatés et Retraités (FONA-DR).

Il ressort de la présentation du bilan d'exécution 2010 que des avancées notables ont été réalisées comparativement au bilan précédent et ce, malgré le gel budgétaire intervenu suite au sinistre du 1er septembre 2009.

A titre illustratif, sur 67 activités programmées, 65 ont été amorcées, 42 entièrement réalisées et 2 non exécutées. Soit un taux d'exécution global de 84,94% contre un taux antérieur de 60%.

S'agissant des perspectives pour l'année 2011, elles ont été déclinées en quatre volets conformément aux objectifs globaux définis. Si elles s'inscrivent dans une logique de continuité, elles mettent un accent particulier sur les chantiers prioritaires du ministère en terme d'amélioration du climat des affaires et de promotion de la couverture sociale des travailleurs. Il s'agit de :

- la création d'un Conseil supérieur du travail et la mise en place du Conseil national du travail et du dialogue social ;
- l'adoption et la mise en œuvre du programme pays pour le travail décent ;
- la finalisation des études de faisabilité pour la mise en place de l'assurance maladie ;
- la réalisation d'une étude d'impact en vue du renforcement et la pérennisation du FONA-DR.

A l'issue des travaux, ce premier CASEM a permis de traduire une fois de plus la pertinence de l'option prise par le Gouvernement de privilégier la culture de l'excellence, et réaffirmé le rôle clé que le secteur du travail et de la sécurité sociale entend jouer dans le développement de notre pays, conscient qu'il ne peut y avoir une quelconque perspective de progrès ni d'émergence sans le maintien et la consolidation de la paix sociale.

## Union Européenne: Vers le démarrage du nouveau programme d'appui au secteur privé burkinabè (2010-2014)

L'Union Européenne appuiera le développement du secteur privé burkinabè à travers un nouveau Programme d'appui qui sera financé à hauteur de 11 millions d'euros. Une étude d'identification dudit programme a été réalisée de janvier à février 2010 par une équipe de consultants internationaux et fut validée en avril 2010.

L'étude qui a donné les grandes orientations du programme n'était pas très précise pour permettre un démarrage effectif. C'est ainsi qu'une autre équipe de consultants a été commise pour approfondir la réflexion et élaborer un document plus opérationnel assorti de propositions concrètes.

La restitution de cette étude d'approfondissement a eu lieu le vendredi 28 janvier 2011 à la salle de conférence du Ministère en charge du secteur privé en présence du

Patronat burkinabè.

En définitive, ce nouveau programme d'appui au secteur privé sera orienté vers l'appui aux organisations intermédiaires du secteur privé.

Trois (03) grandes composantes sont d'ailleurs retenues :

► **Composante 1** : Renforcer les capacités institutionnelles et techniques du Ministère du commerce et du Ministère délégué à la formation professionnelle, ainsi que les services d'appui et les organisations intermédiaires.

C'est au niveau de cette composante que les structures d'appui bénéficieront d'un renforcement de leurs capacités.

Pour l'Union Européenne, le programme devra faire des choix en se concentrant sur un nombre limité de structures afin d'éviter le saupoudrage et la dispersion des

ressources. Suivant ce principe, ce sont les organisations intermédiaires ayant déjà fait « leur preuve sur le terrain » qui bénéficieront de l'appui. Il s'agira d'aider ces organisations à renforcer leurs capacités d'intervention à travers un diagnostic et un accompagnement durant les quatre années de vie du projet.

► **Composante 2** : Faciliter l'accès au financement pour les PME/PMI.

Entre autres activités de cette composante, figure le renforcement du système de garantie de la SOFIGIB : il s'agira de porter la garantie de la SOFIGIB de 800 millions à 3 milliards de FCFA pour lui permettre de garantir beaucoup plus de dossiers de crédits.

► **Composante 3** : Accompagner le développement du système national de management de la qualité



### CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT BURKINABE (CNPB)

1221 Avenue du Dr Kwamé N'Krumah  
01 BP 1482 Ouagadougou 01 - Burkina Faso  
Tél. : (+226) 50 33 03 09  
Fax : (+226) 50 33 03 08  
Courriel: [cnpb@fasonet.bf](mailto:cnpb@fasonet.bf)  
Site web: [www.patronat.bf](http://www.patronat.bf)

**L'union fait la force**

## Le Patronat.net

Le bimestriel d'information du Patronat burkinabè

### Directeur de Publication

Philomène YAMEOGO

### Rédacteurs

Ferdinand ZOUNGRANA  
Wenceslas BANCE

### Conception et Mise en page

Wenceslas BANCE

### Publication

Conseil National du Patronat Burkinabè

Autorisation n°: 3151/09/CA-GI/OUA/P.F

ISSN 0796 - 8981

\* \*  
\*

## Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle : Présentation des études réalisées en 2009 et 2010



L'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEF) a organisé les 29 et 30 décembre 2010 à Ziniaré, un atelier de présentation des études qu'il a réalisées au cours de l'année 2009 et 2010.

Créé en 2002 avec pour mission de constituer un système d'information efficace sur l'emploi, la formation professionnelle et la jeunesse au plan national et dans les régions, l'ONEF a réalisé cinq (05) études grâce à l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à travers le projet d'appui à la Promotion de l'emploi et de la formation professionnelle.

La volonté politique des autorités burkinabè de trouver des réponses adéquates à la problématique de l'emploi s'est matérialisée en 2008, par l'élaboration et l'adoption des politiques nationales d'emploi, de la jeunesse et de la formation professionnelle.

Le pilotage de ces stratégies nécessite une bonne connaissance des

contours de la question d'emploi. D'où l'intérêt de la réalisation de ces études qui visent à fournir aux décideurs des informations qualitatives et quantitatives sur l'emploi et la jeunesse en vue de mieux éclairer les prises de décisions.

Les cinq études présentées sont :

- le tableau de bord de l'emploi et la formation professionnelle
- l'annuaire statistique 2009 ;
- le rapport actualisé des centres de formation professionnelle ;
- la problématique de l'emploi des jeunes ;
- les bureaux privés de placement.

Nul doute que les connaissances disponibles sur la problématique de l'emploi et de la formation professionnelle au Burkina s'en trouvent améliorées. Ces études sont disponibles auprès de l'ONEF.

Recevez régulièrement par mail notre bulletin , en envoyant « [patronat.net](mailto:patronat.net) » à l'adresse ci-dessous

[infos@patronat.bf](mailto:infos@patronat.bf)